

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU FORIM

Évaluation externe du dispositif PRA/OSIM 2022-2024

Ces éléments sont présentés sous réserve de la finalisation en cours des termes de référence de cette étude.

I. L'action à évaluer et les acteurs/actrices impliqués

Créé en mars 2002, avec le soutien des pouvoirs publics français, le **Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)** est une plateforme nationale qui réunit aujourd'hui plus de 40 réseaux, fédérations et regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (**OSIM**), engagées dans des actions d'intégration en France («ici») et dans des actions de développement dans les pays d'origine («là-bas»).

Le **Programme d'appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (PRA/OSIM)** est un dispositif de renforcement, d'accompagnement, de cofinancement et de capitalisation de projets de développement local portés par les Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM). Ce programme vise à valoriser et renforcer la contribution des diasporas au développement des pays d'origine grâce à un meilleur accès aux ressources (information, formation, accompagnement, partenaires, financement, etc.) pour leurs projets et à une meilleure connaissance des pratiques de Codéveloppement à partir d'échanges d'expériences pour une dynamique concertée et efficace au développement local, sur les deux espaces.

Les objectifs spécifiques du dispositif sont :

1. **Renforcer les capacités** d'intervention des OSIM et de leurs fédérations, au niveau national
2. **Cofinancer** et appuyer les projets de développement local portés par les OSIM, en direction des pays éligibles au CAD de l'OCDE
3. **Valoriser et capitaliser** l'apport des migrant.e.s dans le développement des pays d'origine
4. **Renforcer la communication** institutionnelle du dispositif et sa gouvernance.

Les principaux acteurs du programme sont :

- Le Secrétariat Technique (ST) assuré par le FORIM qui anime le programme
- Des Opérateurs d'Appui labellisés (OPAP) qui agissent en appui des porteuses et porteurs de projets
- Un Comité d'Examen Paritaire (CEP), présidé par le FORIM et constitué d'un panel de représentant-e-s des OSIM, des OSI, des collectivités territoriales et des bailleurs et institutionnels du développement.
- Des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM), porteuses de projets
- Des organisations locales qui sont les partenaires locaux des OSIM, chargés de l'exécution des projets sélectionnés et subventionnés par le PRA/OSIM.
- Les bénéficiaires finaux des projets

II. L'évaluation souhaitée

Attentes et objectifs pour le FORIM

L'évaluation du PRA/OSIM 2022-2024 a pour objectif principal de fournir une analyse approfondie et pertinente du programme afin d'optimiser les retours d'expérience et d'améliorer les futures interventions. Cette évaluation doit permettre de déterminer dans quelle mesure le programme a atteint ses objectifs spécifiques et globaux, **tout en identifiant l'impact des différents dispositifs, tels que les microprojets et mésoprojets, sur l'ensemble des bénéficiaires.**

La mesure de l'impact constitue une attente essentielle de cette évaluation. Il s'agit de mesurer les effets à long terme et les changements significatifs engendrés par le programme dans les communautés bénéficiaires. L'évaluation devra identifier les synergies et les complémentarités entre les différents objectifs spécifiques du programme afin de maximiser l'impact global.

Il sera nécessaire d'analyser les mécanismes mis en place pour assurer la pérennité des résultats après la fin du financement. L'évaluation devra également déterminer comment le programme a contribué à l'autonomisation des bénéficiaires et à la capitalisation des acquis pour étendre les impacts à d'autres initiatives similaires.

Une attention particulière devra être portée sur le dispositif des mésoprojets. Il s'agira d'observer les spécificités du dispositif activé pour la première fois lors du précédent triennal et d'analyser les résultats et impacts obtenus.

L'accent mis sur la mesure de l'impact est justifié par la nécessité de comprendre non seulement les résultats immédiats des interventions, mais aussi leurs effets à long terme sur les communautés et les organisations bénéficiaires. Cette évaluation doit permettre de mettre en lumière les transformations durables et les améliorations systémiques générées par le programme, offrant ainsi des données cruciales pour ajuster les stratégies et maximiser l'efficacité des futures actions.

Déroulement envisagé pour l'évaluation

Le FORIM souhaite un processus d'évaluation participatif, impliquant l'ensemble des acteurs/ices du PRA/OSIM. Un Comité de pilotage sera mis en place et veillera à l'adéquation entre les travaux réalisés et les termes de référence. Il sera composé de membres du CA et de l'équipe salariée du FORIM, du CEP, OPAP, AFD, MAE, et des acteurs externes au dispositif.

La prestation sera prévue pour une durée de l'ordre de 3 mois, hors période de restitution. La date de démarrage est prévue au mois d'octobre 2024

Les étapes décrites ci-dessous sont indicatives et visent à fournir un cadre général pour la conduite de l'évaluation. Chaque équipe de consultant.e.s est encouragée à proposer une méthodologie spécifique et adaptée à leur expertise et à leur approche pour cette évaluation.

Cadrage	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire exploratoire • Entretiens préliminaires • Atelier de conception théorie du changement • Création des outils de collecte de données • Note de cadrage et validation par le COPIL
Collecte & analyse des données	<ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire approfondie • Entretiens individuels • Groupes de discussions • Missions terrain • Analyse de données quantitatives et qualitatives
Restitution	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation préliminaire au COPIL et CA • Rédaction du rapport provisoire • Rédaction du rapport final

Calendrier

Etapas	Calendrier indicatif
Lancement appel à manifestation d'intérêt	4 Septembre 2024
Date limite de réception des CV	10 Septembre 2024 à minuit
Pré-sélection des candidat.e.s	11-13 Septembre 2024
Lancement de l'appel d'offre restreint	13 Septembre 2024
Date limite de remise des offres par les candidats	19 Septembre 2024 à minuit

Sélection de la consultance	Mi-Septembre 2024
Début de la mission & contractualisation	Fin Septembre 2024
Déroulement de l'évaluation	Octobre – Décembre 2024*
Rapport provisoire et principales conclusions	15 Décembre

*En vue d'assurer la continuité du PRA/OSIM le FORIM doit, en Décembre 2024, déposer la nouvelle note d'intérêt auprès de l'AFD. Parmi les éléments constitutifs du dossier technique il est nécessaire de fournir les principales conclusions de l'évaluation du triennal en cours. À cet effet, des résultats préliminaires devront être disponibles en décembre afin de déposer le dossier à temps. Les versions finales des livrables pourront être validées en Janvier 2025.

Expertise recherchée

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont celles d'une **équipe** de consultant.e.s (dont l'un.e sera chef de mission), avec à minima les compétences et expériences suivantes :

- Une bonne connaissance des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM), des acteurs intervenant sur la thématique « Migration et Développement » et des pratiques des projets de développement local
- Des compétences prouvées dans les approches orientées-changement, l'évaluation et l'étude d'impact de programmes
- Des capacités d'analyse institutionnelle et des réseaux associatifs bénévoles
- Des capacités prouvées de réflexion stratégique et d'analyse participative

A ce stade, le CV de la/du consultant.e proposé pour être chef.fe de mission est demandé. Si une équipe de consultant.e.s était proposée, l'envoi du CV du consultant.e associé.e n'est pas exigé à ce stade de l'appel à manifestations d'intérêt, mais est toutefois encouragé.

L'attention des candidats est appelée sur l'absence de conflit d'intérêt. L'équipe retenue s'engage à fournir une déclaration sur l'honneur à cet effet. Par ailleurs, la confidentialité sera requise durant la mission et après son terme.

Moyens financiers

Budget de 35 000 euros TTC tout compris : honoraires, per diems, déplacements nationaux (en France) et internationaux, frais d'enquête / communication, frais de production des livrables, y compris imprévus éventuels correspondant au maximum à 5% du budget.

Cet appel à manifestations d'intérêt est destiné à identifier des consultant.e.s. A l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt, une présélection sera opérée, puis un appel d'offres restreint sera lancé auprès des consultant.e.s présélectionné.e.s, sur la base des termes de référence finalisés de l'évaluation.

Merci de bien vouloir envoyer le(s) CV par mail en précisant en objet « AMI Evaluation PRAOSIM 2022-2024 »

Au plus tard le lundi 10 septembre 2024 à l'attention de :

Ivana JIMÉNEZ – Chargée de Mission Suivi et Études : ijimenez@forim.net

L'équipe PRA/OSIM : praosim@forim.net